



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC PAPINEAU

INFOLETTRE

Barb Brehn Langer, éditrice

l'été 2024

Message du Conseil

Pour le bulletin d'été de l'association du lac Papineau, Barbara Langer notre secrétaire et responsable du bulletin, m'a demandé de m'adresser aux résidents.

Évidemment je ne lui ai pas mentionné le sujet qui m'inspirait. Je désire profiter de cette opportunité pour souligner la contribution exceptionnelle de Barb à l'association du lac au cours des cinq dernières années, depuis l'arrivée du conseil actuel.

Barb s'est jointe au conseil avec la fonction de secrétaire mais elle a progressivement bonifié sa tâche avec la gestion de la base de données des membres, la publication du bulletin saisonnier, les communications internes du conseil, les communications avec les résidents, les membres de l'association et plusieurs autres tâches qui se présentaient. Elle a suivi sans relâche les nombreux dossiers qui nous ont occupés et s'assurait que le suivi se fasse avec efficacité. Malheureusement toute bonne chose a une fin et l'automne dernier Barb nous a annoncé qu'elle quitterait notre voisinage à la fin de l'été 2024 et conséquemment, quitte également ses fonctions au sein du conseil.

En préparant la description de tâches pour le poste de secrétaire à combler, nous avons du diviser la charge en deux pour ne pas effrayer les bénévoles qui se présenteraient. Vous comprenez ici que Barb avait une tâche titanique au sein du conseil, elle cumulait plusieurs tâches avec une attention et un professionnalisme qui lui font honneur. Ce fut donc une bonne stratégie de scinder ce poste car nous avons trouvé deux nouvelles membres pour le conseil qui abordent avec enthousiasme de prendre la relève de Barb progressivement au cours de l'été. Il s'agit **d'Isabelle Puvilland et de Lise Ouellette.**

Nous vous invitons, lorsque vous rencontrerez Barb cet été sur le lac ou au long de ses promenades sur le chemin Paiement, à lui partager votre reconnaissance pour la remarquable contribution qu'elle a accomplie pour l'association.

Pour ceux qui s'intéressent à ce qui a inspiré Barb à contribuer si intensément à l'association, on m'a raconté comment son père Georges était très impliqué au sein de l'association, entre autres lors de l'installation initiale des aérateurs et de leur financement. On comprend que ce grand dévouement est héréditaire! Merci beaucoup Barb et passe un autre bel été avec nous!

Les membres du conseil du Lac Papineau

Rappel Important

La réglementation de Transports Canada a imposé la limite de vitesse à 10 km/h dans les deux passages étroits de notre lac. Nous comprenons que par respect, tout le monde s'y conformeront, au lieu de demander aux voisins de faire un signalement à la ville pour non-conformité et risquer ainsi des amendes.

Nous avons reçu des plaintes cette année car de plus en plus de bateaux dépassent les limites de vitesse, ce qui rend le lac dangereux pour les autres utilisateurs. N'attendons pas qu'un accident vienne assombrir la vie d'un des résidents. Merci à tous pour votre civisme.

19e BAIGNADE ANNUELLE SUR LE LAC

**RAFRAÎCHISSEMENTS APRÈS LA BAIGNADE À LA RAMPE DE MISE À L'EAU
3ème LAC À RAMPE DE MISE À L'EAU
SAMEDI 3 AOÛT @ 10:00
JOUR DE PLUIE DIMANCHE, AOÛT 4 @ 10:00**

Tous les nageurs doivent être accompagnés d'un bateau pour des raisons de sécurité.

(Note : La baignade en lac n'est pas un événement parrainé par une association. Cependant, l'association est heureuse de fournir des rafraîchissements à la fin de la baignade)

**N'OUBLIE PAS!!
Les feux d'artifice sont illégaux!**

VEUILLEZ FERMER LA PORTE!!!

Lorsque vous utilisez la rampe de mise à l'eau, assurez-vous de la fermer immédiatement ET CHANGER LE CODE! Vous seriez surpris d'apprendre combien de personnes ont laissé la porte ouverte ce printemps seulement! Tous nos efforts pour garder notre lac exempt de plantes envahissantes ne serviront à rien, si des bateaux extérieurs montent sur notre lac par la porte ouverte.

Le saviez-vous...

Soyez voisin!

Soyez respectueux lorsque vous voyagez autour du lac en bateau. N'allez pas trop près des rivages et des quais pour respecter la vie privée de vos voisins.

PERMIS D'INCENDIE REQUIS!!!

N'oubliez pas d'obtenir votre permis gratuit, valide 30 jours à la fois. Le permis est requis pour tous les feux à l'extérieur, même pour la torréfaction des guimauves! Si quelqu'un signale de la fumée, le service d'incendie peut vérifier s'il y a un permis pour la propriété sans avoir à sortir pour vérifier. Pour votre information: notre petit lac est vraiment étroit, comme vous pouvez le voir sur les mesures ci-dessous.

[Permis de brûlage - RIDM – Régie Incendie des Monts](#)

En cas de nouvelle interdiction de brûler:

Appelez le service d'incendie pendant les heures de bureau ou le 911 à d'autres moments pour signaler tout incendie ou feu d'artifice. Il s'agit de l'instruction donnée par un officier supérieur de la caserne de pompiers. Certains résidents ont désobéi à l'interdiction de brûler en mai/juin, mais nous n'avions pas de numéro à appeler en dehors des heures de bureau.

VOUS POSSÉDEZ UN BATEAU AVEC DU LEST?

Assurez-vous de vider votre ballast avant d'entrer dans le lac, si vous avez été dans un autre plan d'eau. Il ne suffit pas de laver l'extérieur de votre bateau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre réunion annuelle a eu lieu le samedi 22 juin. Le procès-verbal a été envoyé, alors vérifiez votre courriel pour savoir ce qui s'est dit. On y parle, entre autres, du nouveau projet de station de lavage de bateaux!

Les membres de CAA Québec votent chaque année sur les pires routes de la province. Cette année, la route 329 est en tête de liste des pires routes du Québec!

En 1933, il y avait moins de vingt-cinq chalets autour de tout le lac! Aujourd'hui, on y compte cent soixante. Vous trouverez ci-dessous une carte de notre lac en 1933.

L'année dernière et cet été, il y a quelques maisons autour du lac avec des niveaux d'eau très bas dans leurs puits. La nappe phréatique diminue chaque année! Il devient encore plus essentiel pour la conservation de notre eau, en particulier à la lumière des changements climatiques qui sévissent: moins de pluie, moins de neige, température estivale supérieure, etc. Il faut inverser cette tendance! Voici quelques conseils pour économiser l'eau:

- Réparez ces robinets qui fuient. Même un robinet qui fuit lentement peut gaspiller jusqu'à 20000 litres d'eau par an.
- Passez à des pommeaux de douche à économie d'eau et limitez le temps de la douche.
- Ajoutez une brique ou quelques pierres à votre réservoir de toilette pour réduire la quantité d'eau nécessaire pour une chasse d'eau ou, si vous devez la changer, munissez-vous d'une toilette à flux d'eau réduit.
- Gardez de l'eau du robinet au réfrigérateur pour ne pas avoir à la faire couler l'eau pendant un certain temps en été pour avoir de l'eau froide.
- Utilisez l'eau du lac pour arroser vos plantes ou recueillir l'eau de pluie pour cette tâche.



PLANTES ENVAHISSENTES EN BORDURE DE ROUTE

(Republié à partir de la newsletter du printemps 2021)

Renouée du Japon “Japanese Knotwood” est l'une des 100 espèces les plus envahissantes au monde. Elle a des tiges creuses, lisses, de couleur violette à verte atteignant 2,5 cm de diamètre. Les tiges creuses ont des nœuds solides brun rougeâtre entourés d'une gaine de papier. Les tiges meurent chaque automne et les tiges mortes restent debout pendant l'hiver. Plusieurs nouvelles tiges émergent au printemps. Les tiges juvéniles ressemblent à des pointes d'asperges et sont de couleur violacée, devenant vertes à mesure qu'elles mûrissent. La renouée du Japon se développe rapidement; les tiges peuvent atteindre 8 cm par jour et La plante peut atteindre une hauteur de 1 m en trois semaines. La plante atteint sa maturité et sa pleine hauteur à la fin du mois de juillet. Cette plante pousse dans de grandes touffes ressemblant à du bambou, atteignant des hauteurs de 1 à 3 m. Sous la terre, les racines poussent d'une longueur d'au moins le double de la hauteur. (Cont->)

Cette plante envahissante a été identifiée sur au moins une propriété du Chemin Paiement et elle continuera de se propager si elle n'est pas traitée.

Comment se débarrasser de la renouée japonaise:

1. Coupez et retirez les tiges. La renouée japonaise ne repoussera pas à partir de tiges coupées, il est donc important d'en couper le plus possible. Utilisez des ciseaux pour couper les tiges et ce, le plus près possible du sol. Puis retirez les morceaux coupés de votre pelouse ou de votre jardin. Vous pouvez également utiliser un déerbant sans danger pour l'environnement

2. Tondez les plantes une fois par semaine. Si vous coupez continuellement les parties aériennes restantes de la renouée japonaise, la plante peut s'affaiblir et mourir. Pour éliminer les mauvaises herbes restantes ou qui repoussent, tondez les plantes aussi courtes que possible chaque semaine pour les tuer.

3. Contactez un professionnel si tous ces tentatives échouent. La renouée japonaise peut être assez difficile à éliminer, alors ne vous découragez pas si vos essais échouent à l'éradiquer complètement. Faites une recherche sur Internet pour les entreprises qui se spécialisent dans l'élimination de cette mauvaise herbe tenace et demandez-leur d'inspecter votre propriété et de vous faire une soumission pour l'enlèvement. Bien que vous deviez débourser de l'argent, de nombreuses entreprises garantissent leur travail, ce qui en fait une dépense non-récurrente.

4. Ne jetez pas la plante ou une partie de la plante dans votre bac à compost et ne l'enterrez pas. La renouée japonaise doit être brûlée dans un environnement contrôlé (après séchage pendant une semaine) ou rassemblée dans des sacs hermétiques pour la poubelle.



Déménagez-vous ? Changez-vous d'adresse courriel ?

N'oubliez pas d'aviser l'Association de tout changement soit de votre adresse courriel ou si vous déménagez du Lac Papineau afin que nous puissions mettre à jour vos coordonnées.

You avez un nouveau voisin?

Prenez quelques instants pour les accueillir et parler de notre Association en indiquant comment nous rejoindre!

Nous leur remettrons un dossier de bienvenue contenant notre plus récent bulletin d'information, notre code de conduite ainsi que des informations sur notre conseil d'administration et bien plus encore!



Admirez cette photo spectaculaire prise au-dessus du Petit Lac Long par Robert Hobbins. C'était une très rare et extrêmement forte tempête solaire qui a créé le phénomène inhabituel d'aurore boréale, vue d'aussi loin qu'au sud que l'Alabama et la Floride.

DANGERS DANS LE LAC OU SUR LE BORD DE LA ROUTE?

Appelez la ville au 311 (ou ouvrez un billet) pour que les débris ou dangers soient retirés.

Avez-vous votre sifflet??

**Il est recommandé d'avoir un sifflet avec vous lorsque vous naviguez.
Ne quittez pas la maison sans elle!**

Attraper un muskie??

S'il vous plaît rappelez-vous: NE PAS retourner le musqué au lac. C'est une espèce envahissante dont nous ne voulons pas dans notre lac.